



Demande de renseignements

Par **mavos**, le **15/05/2013 à 11:06**

bonjour j'ai déposé un dossier fin novembre suite à la circulaire Valls à Bobigny et jusqu'à ce jour pas de suite et cela m'inquiète. Ça fait 11 ans que suis sur le territoire et j'ai 4 enfants dont 2 scolarisés depuis plus de 4 ans et mon épouse a un titre de séjour. Est-ce inquiétant ce manque de convocation ou de récépissé ? Veuillez me répondre svp.

Par **amajuris**, le **15/05/2013 à 13:17**

Bjr, la circulaire Valls n'a pas modifié la réglementation sur la régularisation, elle demande simplement un examen plus approfondi de chaque demande. Mais comme cette circulaire a provoqué une forte augmentation des demandes dont certaines qui n'ont aucune chance d'aboutir, le résultat est que les délais de traitement ont augmenté fortement. La préfecture de Seine-Saint-Denis indique sur son site que le délai de traitement varie entre 6 mois et 1 an.

Par **Karl71**, le **15/05/2013 à 15:39**

Bonjour, vous pouvez m'aider à comprendre SVP ? Je suis en 2ème année de BTS, j'ai obtenu un statut de réfugié politique en France. Je suis entrée en France en tant que mineur, j'ai fait la demande de naturalisation. Je ne travaille pas, mais je suis boursier. Ma question est de savoir si j'ai une chance d'être naturalisé ! Merci pour votre aide